



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020

- **Ajouts nets au total de 168 000 abonnés aux services sans fil, compte tenu de la hausse de 34 % des ajouts nets d'abonnés aux services postpayés, lesquels se sont établis à 138 000 abonnés, ce qui est le résultat d'une bonne exécution :**
 - **fort taux d'adoption par les clients des forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC} qui comptent à présent environ 2,2 millions d'abonnés, ce qui constitue une hausse de presque 60 % à ce jour pour 2020;**
 - **taux d'attrition des services postpayés mensuel de 1,10 %, ce qui est une amélioration de 10 points de base;**
 - **amélioration de 300 points de base de la marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services, baisse de 9 % des produits tirés des services et baisse de 4 % du BAIIA ajusté.**
- **Déploiement du plus grand réseau 5G du Canada dans plus de 130 villes et municipalités partout au pays.**
- **Hausse de 120 points de base de la marge du BAIIA ajusté du secteur Cable et baisse de 720 points de base de l'intensité du capital qui est fixée à 22 % :**
 - **augmentation de 2 % du BAIIA ajusté et produits tirés des services stables;**
 - **résultats du secteur Cable qui incluent 16 000 nouveaux abonnés nets aux services d'accès Internet et 38 000 nouveaux abonnés nets à Télé Élan^{MC}.**
- **Hausse de 1 % des produits du secteur Media qui reflète le retour de la diffusion en direct de manifestations sportives organisées par des ligues professionnelles.**
- **Flux de trésorerie disponibles de 868 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 13 %, bilan financier solide et liquidités de 5,5 milliards de dollars.**
- **Versements de dividendes se chiffrant à 253 millions de dollars et déclaration d'un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action.**

TORONTO (le 22 octobre 2020) - Rogers Communications Inc. a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels non audités pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2020.

Principaux résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Total des produits	3 665	3 754	(2)	10 236	11 121	(8)
Total des produits tirés des services ¹	3 086	3 233	(5)	8 932	9 721	(8)
BAlIA ajusté ²	1 638	1 712	(4)	4 267	4 682	(9)
Bénéfice net	512	593	(14)	1 143	1 575	(27)
Résultat net ajusté ²	548	622	(12)	1 225	1 624	(25)
Bénéfice dilué par action	1,01 \$	1,14 \$	(11)	2,23 \$	3,05 \$	(27)
Résultat par action dilué ajusté ²	1,08 \$	1,19 \$	(9)	2,39 \$	3,15 \$	(24)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	986	1 305	(24)	3 374	3 360	–
Flux de trésorerie disponibles ²	868	767	13	1 798	1 781	1

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires ». Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

« La forte amélioration de nos résultats du troisième trimestre par rapport à ceux du trimestre précédent témoigne de la bonne performance de tous nos secteurs, notamment en ce qui concerne la multiplication des efforts consentis au numérique, pour veiller à ce que nos clients disposent d'une variété de canaux pour répondre à leurs besoins, a déclaré Joe Natale, président et chef de la direction. Notre entreprise s'est bien adaptée aux nouvelles conditions dictées par la pandémie et elle continuera de chercher à réduire les coûts et à améliorer le service tout en gardant le cap sur l'investissement à long terme dans ses réseaux de pointe, ce qui comprend mettre le plus grand réseau 5G du Canada à la portée davantage de collectivités. »

Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques

La COVID-19 continue d'avoir des répercussions considérables sur la population canadienne, de même que sur les économies du monde entier, car une seconde vague semble affecter le Canada et d'autres pays. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 se sont faites le plus ressentir sur nos résultats du deuxième trimestre. Toutefois, nos chiffres ont rebondi de façon importante, même s'ils sont inférieurs à ceux de l'an dernier. En tant que fournisseur de services indispensables en ces temps de crise, nous accordons la plus grande importance à faire en sorte que nos clients puissent rester connectés et que nos clients et nos employés soient protégés.

En mars, nous avons promptement pris des mesures pour que nos clients et nos employés demeurent à l'abri de la maladie pendant la pandémie, notamment en fermant temporairement la plupart de nos magasins partout au Canada et en permettant à la plupart de nos employés de travailler à domicile. Nous avons aussi pris des mesures pour que nos clients restent connectés au monde qui les entoure, notamment en leur offrant des services supplémentaires gratuits (y compris une gamme de chaînes à supplément en rotation) et en renonçant à certains frais (comme les frais pour les services d'itinérance internationale à la carte et les frais d'appels vocaux interurbains), et pour que nos réseaux restent en bon état de marche en gérant le trafic et en accroissant la capacité.

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons mis en place des programmes de rémunération et de santé et de sécurité pour aider nos employés à traverser cette période difficile, en assurant un niveau de rémunération minimal même pour les employés qui n'étaient pas en mesure de travailler. Nous avons lancé plusieurs activités et événements communautaires et, comme les provinces ont levé certaines des restrictions imposées par les autorités de santé publique, nous avons rouvert nos magasins de détail en veillant à y appliquer les mesures de santé publique et de sécurité appropriées. Au 30 septembre 2020, pratiquement tous nos magasins avaient été rouverts.

Au cours du trimestre considéré, le sport en direct, qui avait été interrompu en mars, a pu reprendre. Nos équipes de diffusion ont pu réintégrer les studios et assurer la couverture sportive chère aux Canadiens même si l'assistance aux événements sportifs proprement dits est toujours limitée. Tandis que les restrictions imposées par les autorités de santé publique étaient partiellement levées au pays, protéger nos employés et garder nos clients connectés est resté notre priorité. Alors que les répercussions de la COVID-19 continuent de se faire ressentir partout dans le monde, nous restons confiants, car nous avons une équipe gagnante, un bilan financier solide et des réseaux de classe mondiale. Grâce à ces atouts, nous pourrions surmonter la pandémie sans nous écarter de notre objectif de croissance à long terme et en faisant bien les choses pour prendre soin de notre clientèle.

Nos six priorités guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants sont présentés ci-dessous.

Offrir aux clients une expérience exceptionnelle en les faisant toujours passer en premier

- Nous avons amélioré de 10 points de base le taux d'attrition des services postpayés mensuel, qui s'est chiffré à 1,10 % en dépit de l'augmentation des ajouts d'abonnés et de l'intensification de l'activité des consommateurs.
- Nous avons procédé à l'ouverture virtuelle de notre centre de solutions clients à Kelowna, maillon de notre chaîne de service à la clientèle entièrement basée au Canada.
- Nous avons étendu nos services de financement aux accessoires afin de rendre abordables pour nos clients les accessoires dernier cri tels que les AirPods, les produits Google Nest, les étuis, les protecteurs d'écran, les chargeurs, les ampoules intelligentes et plus encore.
- Nous avons lancé une option de paiement quotidien appelée ACCÈS QUOTIDIEN^{MC}, ainsi que la fonction Recharge - Invité, qui permet aux clients de recharger un compte sans avoir à ouvrir une session. Ces deux options offertes sur chat visent l'abordabilité et la souplesse.

Investir dans nos réseaux et nos technologies pour exceller en matière de performance et de fiabilité

- Nous avons élargi notre réseau 5G - le premier et le plus vaste au Canada - à 130 villes et municipalités.
- Nous avons inauguré un campus intelligent 5G à l'Université de Waterloo afin de favoriser la recherche et la commercialisation de technologies et d'applications 5G créées au Canada, notamment des solutions pour ville intelligente à l'intention des administrations locales et des résidents, des applications de suivi des actifs destinées aux entreprises et le découpage de réseau à l'intention des premiers intervenants.

- Nous avons annoncé l'acquisition de Cable Cable Inc. et de Ruralwave Inc., entreprises locales de télécommunications de la région de Kawartha Lakes, en Ontario. Ces acquisitions s'inscrivent dans notre détermination à élargir notre réseau afin de servir davantage de clients.
- Nous avons continué d'étoffer notre portefeuille de services évolués afin de faciliter pour les entreprises et la fonction publique la tâche de servir leurs clients et les citoyens. Nous avons notamment conclu de nouvelles ententes de collaboration en matière d'Internet des objets avec bciti, fournisseur d'une plateforme pour villes intelligentes qui assure la connexion numérique des résidents avec leur communauté et les entreprises locales, de même qu'avec Roambee, fournisseur de solutions de surveillance d'actifs en temps réel qui transforment la chaîne d'approvisionnement et les activités de logistique des entreprises canadiennes.

Fournir les solutions novatrices et le contenu captivant que nos clients adorent

- Nous avons offert gratuitement les six premiers mois d'abonnement à Apple Music, en exclusivité, aux abonnés de certains forfaits Infini de Rogers.
- Nous avons lancé Diffusion futée^{MC} Élan^{MC}, une extension de divertissement qui permet aux clients du service Élan Internet^{MC} d'accéder à leurs services de diffusion en continu préférés à partir d'un point unique.
- Nous avons étoffé le contenu gratuit du service Télé Élan en introduisant deux nouvelles applications, Fun at Home et Health At Home.
- Nous avons offert une couverture parmi les meilleures du secteur dès la reprise du sport en direct, Sportsnet étant le réseau le plus regardé au Canada par un important segment de la population et le plus regardé de tous en août aux heures de grande écoute.

Générer une croissance rentable dans tous les marchés que nous desservons

- Les ajouts nets d'abonnés aux services postpayés de Sans-fil se sont chiffrés à 138 000, soit une hausse de 34 %, solide résultat attribuable à la réouverture des magasins et à la reprise de l'économie.
- La marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services de Cable a augmenté de 300 points de base et la marge du BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 120 points de base, malgré les répercussions de la COVID-19.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 13 %, en partie grâce à la gestion rigoureuse du capital.

Développer le potentiel de nos employés et créer une culture de rendement élevé

- Nous avons obtenu la cote de motivation des employés record de 87 % dans notre sondage annuel, soit deux points de plus qu'en 2019 et sept de plus que le meilleur de la catégorie.
- Nous avons lancé le balado *Le travail à cœur*^{MC} qui explore les principaux thèmes associés à une expérience employé gagnante, comme la résilience, l'inclusion et la diversité ou les valeurs, afin d'attirer les talents et de stimuler la fierté au sein de notre équipe.
- En partenariat avec la Sun Life, nous avons prolongé notre solution de soins de santé virtuels à l'intention des employés jusqu'à la fin de l'année afin de donner à nos employés et à leur famille un accès rapide à des professionnels de la santé pendant la COVID-19.
- Dans le cadre de notre plan d'inclusion et de diversité, nous nous sommes engagés à verser 10 millions de dollars sur cinq ans en services de publicité et de création gratuits à des organismes caritatifs et à de petites entreprises qui soutiennent les membres de la communauté noire, autochtone et racisée et les communautés à la recherche d'équité, en misant sur nos actifs sportifs et nos actifs de médias.

Être un important chef de file sur le plan de la responsabilité sociale dans nos communautés partout au pays

- En partenariat avec Banques alimentaires Canada, nous avons réalisé le plus vaste programme de collecte de denrées de notre histoire; nos employés ont consenti plus de 20 000 heures de bénévolat à ce programme au Centre Rogers^{MC} et un peu partout au pays afin de rendre possible la préparation de 8 millions de repas pour des familles canadiennes et ont ainsi participé au lancement du défi des 60 000 heures dans le cadre du Projet 60 qui marque le soixantième anniversaire de Rogers en 2020.
- Nous avons amorcé le repêchage communautaire de l'Équipe Rogers afin de soutenir les familles lors de la reprise des activités sportives, en contribuant au paiement des frais d'inscription des enfants à une ligue et en permettant aux jeunes d'avoir accès à du mentorat.
- Nous nous sommes associés à l'Orange Shirt Society pour soutenir ses efforts visant à faire connaître l'histoire des Autochtones partout au Canada et à sensibiliser la population canadienne aux mesures de réconciliation au moyen de la vente sur le site de TSC^{MC} d'un t-shirt orange spécialement conçu par Patrick Hunter, artiste ojibwé, pour souligner la Journée du chandail orange. Le produit de la vente, qui s'est élevé à près de 100 000 \$, a été remis intégralement à l'organisme.
- Nous avons versé un don annuel de 1 million de dollars à la Jays Care Foundation pour aider à financer les camps d'été virtuels qui ont rejoint 10 000 jeunes au Canada.

Opération proposée visant Cogeco

Le 2 septembre, Rogers a annoncé la conclusion d'une entente avec Altice USA, Inc. (« Altice USA ») aux termes de laquelle, si Altice USA mène à bien l'acquisition de Cogeco Inc. et de Cogeco Communications Inc. (ensemble, « Cogeco »), Rogers se portera acquéreur des actifs canadiens de Cogeco, comme il est précisé dans l'offre d'achat proposée d'Altice qui a été rendue public le 2 septembre. Les conseils d'administration de Cogeco ont rejeté l'offre du 2 septembre et l'actionnaire qui détient le contrôle de Cogeco a fait savoir qu'il n'appuyait pas l'opération proposée.

Le 18 octobre, Altice USA a présenté une offre révisée à Cogeco. Si Cogeco accepte l'offre, Rogers se portera l'acquéreur des actifs canadiens de Cogeco pour un prix d'achat brut de 6 milliards de dollars, diminué de la valeur de l'investissement de Rogers dans Cogeco, soit 2,3 milliards de dollars (laquelle tient compte de la prime offerte dans le cadre de l'offre), pour une contrepartie en trésorerie nette de 3,7 milliards de dollars. Altice USA a spécifié qu'elle retirera l'offre révisée si, d'ici le 18 novembre 2020, elle ne parvient pas à établir une entente mutuellement satisfaisante ou, à tout le moins, à trouver une voie claire à suivre pour réaliser l'opération. L'actionnaire qui détient le contrôle de Cogeco et les conseils d'administration ont rejeté l'offre révisée. Par conséquent, Altice USA et Rogers ont tous les deux confirmé que si l'actionnaire qui détient le contrôle de Cogeco et les conseils d'administration souhaitent discuter de l'offre avec les porteurs d'actions subalternes, l'offre sera valable jusqu'au 18 novembre 2020.

Faits saillants financiers trimestriels

Notre solide situation financière nous permet d'accorder la priorité voulue aux mesures qu'il est nécessaire de prendre devant la COVID-19, de consentir des investissements hautement prioritaires dans notre réseau et de garder nos clients connectés en cette période difficile.

Produits

Le total des produits a fléchi de 2 % pour le trimestre à l'étude, en grande partie sous l'effet d'une baisse de 9 % des produits tirés des services de Sans-fil.

La diminution des produits tirés des services de Sans-fil s'explique principalement par la baisse des produits tirés des services d'itinérance découlant des restrictions imposées aux voyages internationaux pendant la COVID-19, ainsi que par le recul des produits tirés de l'utilisation excédentaire des données découlant essentiellement de l'adoption progressive de nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers. Les produits tirés du matériel de Sans-fil ont augmenté par suite d'une migration des ventes d'appareils vers des appareils à valeur plus élevée.

Les produits de Cable ont diminué de 1 % pour le trimestre considéré, parce que les produits tirés des services sont restés les mêmes alors que les produits tirés du matériel ont baissé.

Les produits de Media ont augmenté de 1 %, ce qui est attribuable principalement à la hausse des produits découlant de la reprise des matchs de hockey de la LNH, ce facteur ayant été contrebalancé en partie par la baisse des produits provenant des Blue Jays de Toronto^{MC} à cause de la COVID-19.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a diminué de 4 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a baissé de 90 points de base.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a reculé de 4 %, surtout en raison du contrecoup de la baisse des produits susmentionnée; ce facteur a été compensé en partie par les mesures de réduction des coûts. La marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services s'est donc établie à 65,9 %, soit une hausse de 300 points de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 2 % pour le trimestre, principalement par suite de la baisse des charges opérationnelles sous l'effet de la diminution des coûts faisant suite à la baisse des ajouts d'abonnés, de l'accroissement du nombre d'installations par l'utilisateur et d'autres mesures de réduction des coûts. La marge s'est établie à 51,4 % pour le trimestre, soit une hausse de 120 points de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Enfin, le BAIIA ajusté de Media a diminué de 32 %, ou 41 millions de dollars, pour le trimestre considéré, principalement à cause de l'augmentation des coûts liés à la programmation et aux sports par suite de la reprise des matchs de hockey de la LNH, facteur en partie compensé par la hausse des produits dont il est question plus haut.

Bénéfice net et résultat net ajusté

Le bénéfice net et le résultat net ajusté ont diminué de 14 % et de 12 %, respectivement, pour le trimestre à l'étude, principalement en raison de la baisse du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie substantiels et liquidités disponibles abondantes

Au cours du trimestre à l'étude, nos activités d'exploitation ont continué de dégager des rentrées substantielles : nous avons enregistré des flux de trésorerie de 986 millions de dollars, en baisse de 24 % par suite d'une augmentation du fonds de roulement net associé aux investissements consentis à l'égard de la clientèle, et des flux de trésorerie disponibles de 868 millions de dollars, en hausse de 13 %.

En outre, au 30 septembre 2020, nos liquidités disponibles se chiffraient à 5,5 milliards de dollars, dont 2,2 milliards de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et une somme globale de 3,3 milliards de dollars de fonds accessibles au moyen de notre facilité de crédit bancaire et notre programme de titrisation des débiteurs. Nos actions étaient considérées comme des titres de premier ordre avec perspective stable.

Nous avons aussi versé en trésorerie des sommes considérables à nos actionnaires grâce au versement de dividendes de 253 millions de dollars pour le trimestre et déclaré un dividende de 0,50 \$ par action le 21 octobre 2020.

Objectifs financiers

Étant donné l'incertitude persistante entourant la durée de la COVID-19 et les répercussions qu'elle pourrait avoir, il nous est impossible à l'heure actuelle d'en prédire l'effet global sur nos résultats opérationnels et financiers, mais l'effet a été significatif jusqu'ici. Même si les résultats du trimestre considéré se sont améliorés considérablement par rapport à ceux du deuxième trimestre, il n'est pas non plus possible d'estimer de façon fiable nos résultats financiers d'ici la fin de l'exercice. Nous ne mettrons donc pas à jour nos perspectives financières pour 2020. La COVID-19 a eu à court terme un effet négatif sur le total des produits tirés des services et le BAIIA ajusté, mais nous sommes parvenus à dégager des flux de trésorerie vigoureux, ce qui reste notre priorité. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir un complément d'information sur la COVID-19, notamment quant à l'incidence qu'elle a eue et pourrait avoir sur nos activités et aux mesures que nous prenons pour y faire face.

À propos de Rogers

Rogers est une fière entreprise canadienne qui s'emploie à offrir aux Canadiens un monde de possibilités jour après jour. Notre fondateur, Ted Rogers, a acheté sa première chaîne de radio, soit CHFI, en 1960. C'est ainsi que nous sommes devenus une société de technologie et de télécommunications de premier plan, déterminée à offrir à la population et aux entreprises du Canada les meilleurs services résidentiels, de programmation sportive, sans fil et média. Nos actions sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : RCI. A et RCI.B) et à la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Relations avec les investisseurs

Paul Carpino
647 435-6470
paul.carpino@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Sarah Schmidt
647 643-6397
sarah.schmidt@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du troisième trimestre de 2020 à l'intention de la communauté financière se tiendra :

- le 22 octobre 2020,
- à 8 h, heure de l'Est,
- à l'adresse investisseurs.rogers.com,
- les médias pourront participer à titre d'auditeurs seulement.

Une rediffusion sera présentée à l'adresse investisseurs.rogers.com pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse investisseurs.rogers.com.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez plus de renseignements à notre sujet sur notre site Web (investisseurs.rogers.com), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov); vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites Web en question ou sur des sites Web liés et tout autre site Web mentionné aux présentes ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

Vous pouvez également visiter la page investisseurs.rogers.com pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, notre présentation de rapports sur la responsabilité sociale et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

À propos du présent communiqué

Le présent communiqué présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2020 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2019, nos états financiers consolidés audités annuels de 2019 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à sedar.com ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

Au 1^{er} janvier 2020, nous avons modifié notre mode de présentation de l'information financière et des indicateurs clés de performance du secteur Cable et commencé à présenter les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable, ses relations clients et sa pénétration du marché. Nous avons aussi modifié la présentation du nombre d'abonnés : au lieu de présenter, comme auparavant, le nombre d'abonnés aux services de télévision et aux services de téléphonie, nous présentons désormais le nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et à Télé Élan. Par ailleurs, nous présentons sous un même poste, appelé « produits tirés des services », l'ensemble des produits tirés des services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie de Cable au lieu de les présenter séparément. Ces changements reflètent la manière dont nous gérons nos activités par suite de la convergence en cours des technologies employées pour offrir des services d'accès Internet et de télévision; la nouvelle présentation correspond aux principales mesures que nous utilisons pour évaluer la croissance de notre secteur Cable. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Résultats de nos secteurs à présenter - Cable » et « Indicateurs clés de performance » pour en savoir davantage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2019.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Tous les montants présentés en dollars dans le présent communiqué sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ils n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent communiqué est daté du 21 octobre 2020 et a été approuvée à cette date par le conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent communiqué, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « troisième trimestre » désignent la période de trois mois close le 30 septembre 2020, l'expression « premier trimestre » désigne la période de trois mois close le 31 mars 2020, l'expression « deuxième trimestre » désigne la période de trois mois close le 30 juin 2020, et les expressions « période de neuf mois », « période de neuf mois considérée » et « période de neuf mois à l'étude » s'entendent de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait à la période correspondante de 2019 ou au 31 décembre 2019, selon le cas. Les mentions de « la COVID-19 » renvoient à la pandémie de la maladie à coronavirus et aux répercussions de celle-ci observées dans les territoires où nous exerçons nos activités ou dans le monde entier, selon le cas.

Rogers^{MC} et les marques associées sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe, utilisées sous licence. Tous les autres noms de marque, logos et marques sont des marques de commerce et (ou) des œuvres protégées par le droit d'auteur appartenant à leurs titulaires respectifs. © 2020 Rogers Communications

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs à présenter. Le tableau suivant présente ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision, de téléphonie et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des services de médias sportifs et de divertissement, de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme et de médias numériques.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits						
Sans-fil	2 228	2 324	(4)	6 239	6 757	(8)
Cable	988	994	(1)	2 927	2 967	(1)
Media	489	483	1	1 197	1 542	(22)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(40)	(47)	(15)	(127)	(145)	(12)
Produits	3 665	3 754	(2)	10 236	11 121	(8)
Total des produits tirés des services ¹	3 086	3 233	(5)	8 932	9 721	(8)
BAlIA ajusté ²						
Sans-fil	1 089	1 138	(4)	3 033	3 281	(8)
Cable	508	499	2	1 415	1 422	–
Media	89	130	(32)	(31)	118	n. s.
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(48)	(55)	(13)	(150)	(139)	8
BAlIA ajusté	1 638	1 712	(4)	4 267	4 682	(9)
Marge du BAlIA ajusté ²	44,7 %	45,6 %	(0,9) pt	41,7 %	42,1 %	(0,4) pt
Bénéfice net	512	593	(14)	1 143	1 575	(27)
Bénéfice de base par action	1,01 \$	1,16 \$	(13)	2,26 \$	3,07 \$	(26)
Bénéfice dilué par action	1,01 \$	1,14 \$	(11)	2,23 \$	3,05 \$	(27)
Résultat net ajusté ²	548	622	(12)	1 225	1 624	(25)
Résultat par action de base ajusté ²	1,09 \$	1,22 \$	(11)	2,43 \$	3,17 \$	(23)
Résultat par action dilué ajusté ²	1,08 \$	1,19 \$	(9)	2,39 \$	3,15 \$	(24)
Dépenses d'investissement	504	657	(23)	1 656	2 016	(18)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	986	1 305	(24)	3 374	3 360	–
Flux de trésorerie disponibles ²	868	767	13	1 798	1 781	1

n. s. : non significatif

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le BAlIA ajusté, le résultat net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures, sur la façon dont nous les calculons et les ratios auxquels elles servent.

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 652	1 808	(9)	4 942	5 368	(8)
Produits tirés du matériel	576	516	12	1 297	1 389	(7)
Produits	2 228	2 324	(4)	6 239	6 757	(8)
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	567	530	7	1 278	1 498	(15)
Autres charges opérationnelles	572	656	(13)	1 928	1 978	(3)
Charges opérationnelles	1 139	1 186	(4)	3 206	3 476	(8)
BAIIA ajusté	1 089	1 138	(4)	3 033	3 281	(8)
Marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services ¹	65,9 %	62,9 %	3 pts	61,4 %	61,1 %	0,3 pt
Marge du BAIIA ajusté ²	48,9 %	49,0 %	(0,1) pt	48,6 %	48,6 %	– pt
Dépenses d'investissement	228	288	(21)	763	960	(21)

¹ Calculée à l'aide des produits tirés des services.

² Calculée à l'aide des produits totaux.

Résultats d'abonnements de Sans-fil ¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation	2020	2019	Variation
Services postpayés						
Ajouts bruts d'abonnés	450	437	13	923	1 083	(160)
Ajouts nets d'abonnés	138	103	35	131	203	(72)
Total des abonnés aux services postpayés ²	9 569	9 360	209	9 569	9 360	209
Attrition (mensuelle)	1,10 %	1,20 %	(0,10) pt	0,93 %	1,06 %	(0,13) pt
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	163	235	(72)	423	605	(182)
Ajouts nets d'abonnés	30	27	3	(102)	(21)	(81)
Total des abonnés aux services prépayés ²	1 300	1 478	(178)	1 300	1 478	(178)
Attrition (mensuelle)	3,46 %	4,74 %	(1,28) pt	4,41 %	4,62 %	(0,21) pt
MFMPA mixte (mensuel)	63,55 \$	67,20 \$	(3,65) \$	63,39 \$	66,25 \$	(2,86) \$
PMPA mixtes (mensuels)	51,12 \$	56,01 \$	(4,89) \$	51,00 \$	55,56 \$	(4,56) \$

¹ Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

Produits tirés des services

La baisse de 9 % des produits tirés des services et des PMPA mixtes au cours du trimestre considéré et celle de 8 % pour la période de neuf mois à l'étude sont toutes les deux imputables aux facteurs suivants :

- la baisse des produits tirés des services d'itinérance découlant des restrictions imposées aux voyages internationaux pendant la COVID-19;
- une baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire par suite d'un fort taux d'adoption par les clients de nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers et de la diminution de l'utilisation des données sans fil du fait que les clients ont passé plus de temps à la maison branchés sur leur réseau Wi-Fi.

La diminution de 5 % du MFMPA mixte pour le trimestre à l'étude et celle de 4 % pour la période de neuf mois sont aussi essentiellement attribuables à une baisse des produits tirés des services d'itinérance et des frais d'utilisation excédentaire, facteur en partie compensé par la tendance des abonnés à faire financer leurs achats d'appareils à valeur plus élevée, qui se poursuit.

Pour les services postpayés, la hausse des ajouts bruts d'abonnés, les ajouts nets d'abonnés et l'amélioration de l'attrition au cours du trimestre à l'étude sont tous imputables à la qualité des services offerts, à la réouverture progressive des magasins et à une intensification de l'activité des Canadiens sur le marché.

Produits tirés du matériel

La hausse de 12 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré découle des éléments suivants :

- une migration des ventes d'appareils vers des appareils à valeur plus élevée;
- l'augmentation des rehaussements d'appareils par les clients déjà abonnés.

Les produits tirés du matériel ont diminué de 7 % pour la période de neuf mois considérée, ce qui s'explique essentiellement par la diminution des rehaussements d'appareils par les abonnés et le recul des ajouts bruts d'abonnés, facteurs causés en partie par la COVID-19.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La hausse de 7 % du coût du matériel pour le trimestre considéré et la baisse de 15 % pour la période de neuf mois à l'étude s'expliquent par les facteurs ayant influé sur les produits tirés du matériel mentionnés ci-dessus.

Autres charges opérationnelles

La diminution de 13 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude fait suite essentiellement aux diverses mesures de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité.

Quant à la diminution de 3 % observée pour la période de neuf mois à l'étude, elle s'explique en outre par la hausse des créances douteuses au deuxième trimestre découlant du changement défavorable de la conjoncture économique pendant la COVID-19.

BAIIA ajusté

La diminution de 4 % du BAIIA ajusté pour le trimestre considéré et celle de 8 % pour la période de neuf mois à l'étude sont le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	985	989	–	2 920	2 956	(1)
Produits tirés du matériel	3	5	(40)	7	11	(36)
Produits	988	994	(1)	2 927	2 967	(1)
Charges opérationnelles	480	495	(3)	1 512	1 545	(2)
BAlIA ajusté	508	499	2	1 415	1 422	–
Marge du BAlIA ajusté	51,4 %	50,2 %	1,2 pt	48,3 %	47,9 %	0,4 pt
Dépenses d'investissement	217	290	(25)	713	864	(17)

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers, sauf les PMPC et la pénétration)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation	2020	2019	Variation
Services d'accès Internet						
Ajouts nets d'abonnés	16	41	(25)	38	77	(39)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ^{2,3}	2 574	2 507	67	2 574	2 507	67
Télé Élan						
Ajouts nets d'abonnés	38	65	(27)	147	178	(31)
Nombre total d'abonnés à Télé Élan ²	473	220	253	473	220	253
Foyers branchés ²	4 543	4 434	109	4 543	4 434	109
Relations clients						
Ajouts nets d'abonnés	6	14	(8)	1	13	(12)
Total des relations clients ^{2,3}	2 513	2 502	11	2 513	2 502	11
PMPC (mensuels)	131,25 \$	132,22 \$	(0,97) \$	129,44 \$	131,99 \$	(2,55) \$
Pénétration ²	55,3 %	56,4 %	(1,1) pt	55,3 %	56,4 %	(1,1) pt

¹ Les résultats relatifs aux abonnés sont un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Le 30 septembre 2020, nous avons acquis quelque 2 000 abonnés aux services d'accès Internet et relations clients lors de notre acquisition de Ruralwave Inc. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans le total au 30 septembre 2020.

Produits

Les produits tirés des services de Cable sont restés stables pour le trimestre à l'étude. Leur recul de 1 % pour la période de neuf mois considérée est imputable aux facteurs suivants :

- un recul de 2 % des PMPC en raison de l'effet combiné de la façon dont est structurée la nouvelle tarification des offres groupées, qui proposent les services de téléphonie résidentielle moyennant un faible surcoût; de l'annulation de certains frais et des programmes instaurés pour aider les clients pendant la COVID-19; de la migration des clients des services d'accès Internet vers la gamme Élan offrant des vitesses et des capacités supérieures; et l'effet des changements apportés en 2019 à la tarification des services;
- recul en partie compensé par une augmentation de la valeur totale des relations clients par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable à la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et à Télé Élan, en partie contrebalancée par la diminution du nombre d'abonnés aux anciens services de télévision et de téléphonie.

Nous sommes restés fidèles à notre plan d'action visant le service résidentiel branché, dont le produit phare est le service Télé Élan. Au cours des douze derniers mois, le nombre d'abonnés à Télé Élan a considérablement augmenté. Les étapes suivantes de ce plan d'action consisteront notamment à ajouter des applications et du contenu à Télé Élan et à introduire de nouveaux produits pour aider les clients à rester connectés.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont diminué de 3 % au cours du trimestre considéré et de 2 % au cours de la période de neuf mois à l'étude en raison essentiellement d'une diminution des coûts associée à la baisse des ajouts d'abonnés et à l'accroissement du nombre d'installations par l'utilisateur et d'autres mesures de réduction des coûts.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2 % au cours du trimestre considéré et est resté stable pour la période de neuf mois à l'étude en raison des variations des produits et des charges susmentionnées.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits	489	483	1	1 197	1 542	(22)
Charges opérationnelles	400	353	13	1 228	1 424	(14)
BAIIA ajusté	89	130	(32)	(31)	118	n. s.
Marge du BAIIA ajusté	18,2 %	26,9 %	(8,7) pts	(2,6) %	7,7 %	(10,3) pts
Dépenses d'investissement	18	17	6	43	56	(23)

Les résultats de notre secteur Media pour le trimestre et la période de neuf mois ont été très perturbés par la COVID-19 et se ressentent de la suspension des activités sportives des ligues majeures entre la mi-mars et le début du trimestre à l'étude. En outre, ce secteur est sujet à des variations saisonnières, dont certaines se rapportent à la demande normale de l'activité des consommateurs et à son effet sur l'évolution des cycles de la publicité et des ventes au détail connexes.

Produits

Les produits ont progressé de 1 % au cours du trimestre considéré en raison des facteurs suivants :

- la hausse des produits tirés de la publicité, des abonnements et de la radiodiffusion par suite de la reprise des matchs de hockey de la LNH;
- l'augmentation des produits tirés de Today's Shopping Choice^{MC};
- facteurs en partie annulés par la baisse des produits tirés des jours de match des Blue Jays de Toronto^{MC}.

Si les produits ont reculé de 22 % pour la période de neuf mois à l'étude, c'est principalement à cause de la baisse des produits provenant des événements sportifs, notamment ceux provenant des Blue Jays de Toronto, et des produits tirés de la publicité par suite du ralentissement du marché publicitaire, baisse occasionnée dans les deux cas par la COVID-19.

Charges opérationnelles

La hausse de 13 % des charges opérationnelles pour le trimestre considéré s'explique par les facteurs suivants :

- l'augmentation des coûts liés à la programmation par suite de la reprise des matchs de hockey de la LNH;
- facteur en partie compensé par le repli des charges opérationnelles générales découlant de la réduction des activités opérationnelles.

La baisse de 14 % des charges opérationnelles pour la période de neuf mois à l'étude est attribuable à la diminution des coûts liés aux événements sportifs, notamment les salaires des joueurs des Blue Jays de Toronto et les coûts des jours de match, en raison de la COVID-19 qui a entraîné la suspension temporaire des activités sportives des ligues majeures.

BAIIA ajusté

Le recul du BAIIA ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois considérés est le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Sans-fil	228	288	(21)	763	960	(21)
Cable	217	290	(25)	713	864	(17)
Media	18	17	6	43	56	(23)
Siège social	41	62	(34)	137	136	1
Dépenses d'investissement ¹	504	657	(23)	1 656	2 016	(18)
Intensité du capital ²	13,8 %	17,5 %	(3,7) pts	16,2 %	18,1 %	(1,9) pt

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

En raison de la COVID-19, nos dépenses d'investissement consolidées ont diminué de 23 % pour le trimestre considéré et de 18 % pour la période de neuf mois. La plus grande partie de cette baisse s'explique par le nombre réduit d'installations résidentielles, le report de projets dont l'exécution a été retardée à cause de la pandémie, et la réduction de coûts découlant de l'instauration de processus d'installation par l'utilisateur dans notre secteur Cable. Malgré ce recul global, nous continuons d'accorder la priorité aux dépenses d'investissement pour soutenir notre stratégie à long terme, comme le démontrent nos ratios améliorés d'intensité du capital, notamment l'expansion de notre réseau 5G et notre plan d'action visant le service résidentiel branché.

Sans-fil

Les dépenses d'investissement de Sans-fil du trimestre et de la période de neuf mois, tout en étant inférieures à celles de 2019, reflètent l'investissement permanent dans nos réseaux. Nous avons continué d'étendre notre réseau LTE grâce à des investissements dans la technologie 4.5G qui est aussi prête pour la 5G, et nous avons poursuivi les travaux de déploiement de la 5G sur la bande de 600 MHz et d'autres bandes pour étendre notre réseau 5G à 130 villes et municipalités.

Cable

La diminution des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre et la période de neuf mois considérés découle de la diminution du nombre d'installations résidentielles et de la baisse des achats de matériel installé chez l'abonné pendant la COVID-19. Nous avons toujours l'objectif de rentabiliser les investissements et d'améliorer l'intensité du capital, tout en accordant la priorité aux dépenses d'investissement par la poursuite de la mise à niveau de notre infrastructure de réseau au moyen du déploiement additionnel de fibre optique, notamment les réseaux de distribution par fibre optique jusqu'au domicile et par fibre optique jusqu'au point de concentration. Les mises à niveau viendront réduire le nombre de foyers branchés par nœud et intégreront les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client encore plus fiable, à mesure que nous réalisons notre plan d'action visant le service résidentiel branché.

Media

Les dépenses d'investissement du secteur Media au cours du trimestre considéré sont comparables à celles du trimestre correspondant de 2019. Leur diminution pour la période de neuf mois à l'étude découle principalement de la baisse des investissements consacrés au stade des Blues Jays de Toronto et aux installations connexes cette année.

Siège social

La diminution des dépenses d'investissement du siège social pour le trimestre à l'étude découle de la baisse des investissements consentis dans nos installations immobilières. Les dépenses d'investissement du siège social de la période de neuf mois à l'étude sont restées stables par rapport à celles de la période correspondante de 2019.

Intensité du capital

L'intensité du capital a diminué pour le trimestre et la période de neuf mois considérés par suite de la baisse des dépenses d'investissement, en partie contrebalancée par la réduction des produits expliquée ci-dessus.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 5 mars 2020 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2019. Voici les modifications importantes concernant la réglementation depuis cette date.

Examen par le CRTC des services sans fil mobiles

Le 28 février 2019, dans le cadre de l'avis de consultation de télécom CRTC 2019-57, *Examen des services sans fil mobiles*, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a entrepris son examen quinquennal visant à évaluer le marché des services sans fil mobiles et à déterminer si d'autres mesures sont nécessaires pour améliorer le choix et l'abordabilité pour les Canadiens. Après le dépôt de nombreux mémoires en 2019, une audience avec comparution de deux semaines a commencé le 18 février 2020. Les mémoires définitifs ont été soumis le 15 juillet 2020; la décision du CRTC suivra. Toute décision défavorable prise à l'égard des éléments qui font l'objet d'un examen dans le cadre de cette affaire pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers et nos investissements futurs.

Établissement des coûts et des prix des services d'accès Internet de gros

Le 15 août 2019, dans l'ordonnance de télécom CRTC 2019-288, *Suivi des ordonnances de télécom 2016-396 et 2016-448 - Tarifs définitifs concernant les services d'accès haute vitesse de gros groupé* (l'« ordonnance »), le CRTC a établi les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse de gros des fournisseurs de services exploitant leurs propres installations, dont le service d'accès Internet de tiers (« AIT ») de Rogers. Le 13 septembre 2019, Rogers, en collaboration avec les autres grandes entreprises de câblodistribution canadiennes, a déposé une requête en autorisation d'appeler auprès de la Cour d'appel fédérale (la « Cour »), aux termes de l'article 64(1) de la *Loi sur les télécommunications*, ainsi qu'une requête pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC. Le 22 novembre 2019, la Cour a autorisé l'appel et a accordé un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC. L'audience a eu lieu les 25 et 26 juin 2020. Le 10 septembre 2020, la Cour a rejeté l'appel et, le 28 septembre 2020, le CRTC a suspendu son ordonnance 2019-288 en attendant l'issue de l'examen du caractère approprié des tarifs établis dans l'ordonnance. Il y a lieu de se reporter à la section « Mise à jour sur les risques et les incertitudes ».

Examen par le CRTC des services de télécommunications filaires de gros

Le 20 septembre 2016, le CRTC a publié sa Décision de télécom CRTC 2016-379, *Suivi de la politique réglementaire de télécom 2015-326 - Mise en œuvre d'un service d'accès haute vitesse de gros dégroupé, notamment au moyen d'installations d'accès par fibre jusqu'aux locaux de l'abonné*, sur la mise en œuvre technique d'un nouveau service d'AIT haute vitesse dégroupé, service qui permettra l'accès aux installations par fibre jusqu'aux locaux de l'abonné stipulé dans la décision du 22 juillet 2015 du CRTC. Cette décision est conforme aux positions proposées par Rogers dans nos dépôts de documents. Une décision sur les tarifs définitifs devait être rendue en 2020, mais a été suspendue le 11 juin 2020 par la publication de l'Avis de consultation de télécom CRTC 2020-187, *Appel aux observations - Configuration de réseau appropriée concernant les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés*.

Licences de spectre de la bande de 3 500 MHz

Le 6 juin 2019, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE Canada) a publié sa décision sur la *Consultation sur l'examen de la bande de 3 500 MHz pour permettre une utilisation flexible et consultation préliminaire sur les changements à apporter à la bande de 3 800 MHz*. Dans cette décision, il est résolu qu'ISDE Canada délivrera des licences d'utilisation flexible dans une gamme de fréquences de 200 MHz de la bande de 3 450 à 3 650 MHz. ISDE Canada avait prévu qu'une mise aux enchères des portions du spectre de la bande de 3 500 MHz qui ne sont pas encore détenues par des titulaires actuels aurait lieu au second semestre de 2020. Le 5 juin 2020, la mise aux enchères a été reportée au 15 juin 2021.

Licences de spectre de la bande de 3 800 MHz

Le 27 août 2020, ISDE Canada a entrepris la *Consultation sur le cadre technique et politique concernant le spectre de la bande de 3 650 à 4 200 MHz et modifications à l'attribution des fréquences de la bande de 3 500 à 3 650 MHz*, dans laquelle sont proposés des changements concernant l'utilisation du spectre de la bande de 3 800 MHz. Les changements en question rendraient une portion de 250 MHz du spectre disponible pour la 5G. Les commentaires seront accueillis jusqu'au 26 octobre 2020 et les réponses aux commentaires, jusqu'au 30 novembre 2020.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2019 pour une analyse des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités et nos résultats financiers au 5 mars 2020, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent communiqué. Les facteurs susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont exposés ci-après.

Pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a annoncé le 11 mars 2020 qu'elle considérait l'épidémie de COVID-19 comme une pandémie, et nous en suivons de près la progression. Tandis que la COVID-19 continue d'avoir une incidence considérable sur le bien-être des personnes et sur les économies canadienne et mondiale, nous avons déclenché nos plans de poursuite des activités et mis en œuvre un plan d'intervention adapté afin de continuer d'offrir nos services essentiels ainsi que du soutien à nos clients et à nos communautés, tout en protégeant la santé et la sécurité du public et de nos employés.

Nous veillons à faire fonctionner et à maintenir nos réseaux sans-fil et par câble, notamment en y ajoutant de la capacité et en gérant le trafic au besoin, ainsi qu'à poursuivre nos activités médiatiques et nos principales activités commerciales nécessaires à la prestation continue de services à nos clients. Nous avons mis en place des dispositions de travail adaptées pour nos employés; nous examinons et respectons les directives du gouvernement pour assurer la sécurité de notre équipe et mettre en place les mesures de protection nécessaires pour que nos lieux de travail puissent ouvrir leurs portes graduellement à nos employés. Le 16 mars 2020, nous avons annoncé une série de mesures pour aider nos clients; ces mesures, qui sont restées en vigueur jusqu'au 30 juin 2020, comprenaient notamment l'annulation temporaire de certains frais et l'accès à une gamme de chaînes de télévision et de contenu en rotation. Nous travaillons sans relâche à trouver d'autres façons encore de soutenir nos clients.

Les règlements, politiques et autres mesures des secteurs public et privé visant à réduire la transmission de la COVID-19 comprennent notamment la fermeture forcée d'entreprises, les restrictions de voyages, la sensibilisation à l'éloignement social et l'adoption du télétravail et de l'enseignement en ligne par les entreprises, les écoles et les institutions. Ces mesures ont des répercussions sur la façon dont notre clientèle utilise nos réseaux, produits et services, sur la manière dont nous pouvons offrir certains produits et services (notamment la suspension des activités sportives des ligues majeures et des événements en direct) ou sur la mesure dans laquelle nous pouvons le faire, ainsi que sur la capacité de certains fournisseurs de répondre à nos besoins en matière de produits ou de services.

Au cours du trimestre considéré, nous avons maintenu nos programmes pour aider nos employés à gérer la crise sanitaire reliée à la COVID-19 et offrir du soutien et des services à nos clients et à nos auditoires. La plupart de nos magasins à l'échelle nationale avaient dû être fermés temporairement en mars; nous avons poursuivi la réouverture progressive de nos magasins de détail au Canada, dans le respect des directives de santé publique de chaque province, et presque tous nos magasins de détail étaient rouverts au 30 septembre 2020.

Vers la fin de septembre, plusieurs provinces canadiennes ont déclaré qu'une seconde vague de COVID-19 frappait leur territoire; les provinces rajustent les diverses restrictions, imposant notamment la fermeture de certains types d'entreprises et limitant encore la taille des rassemblements sociaux autorisés. Pour réagir à cette seconde vague, nous avons mis sur pied une équipe d'évaluation des zones les plus touchées chargée de surveiller les taux d'infection au Canada et d'alerter la direction afin que les interventions appropriées puissent être effectuées. Jusqu'à maintenant, les nouvelles restrictions n'ont pas encore eu d'incidence grave sur nos activités, mais il nous est impossible de prédire l'étendue de leur effet possible.

Nous restons en contact étroit avec des représentants de tous les ordres gouvernementaux, nos fournisseurs, nos partenaires et nos principaux clients d'affaires, et notre plan d'intervention devant la pandémie ne cesse d'évoluer.

L'ampleur et les répercussions de la crise sanitaire actuelle ne sont pas encore connues dans leur entièreté. Les répercussions négatives potentielles de la pandémie de COVID-19 comprennent notamment :

- le risque d'une réduction importante de la demande touchant nos produits et services, en raison de fermetures d'entreprises ou de compression des effectifs, de pertes d'emploi et de difficultés financières qui s'ensuivent, ou, plus généralement, d'une réduction de l'activité du commerce au détail, ce qui pourrait entraîner un recul des produits en raison :

- d'une diminution de l'activité des abonnés du secteur Sans-fil, y compris une baisse des produits tirés du matériel;
- de la restriction du nombre d'amateurs pouvant assister aux matchs des ligues majeures, de la suspension ou de l'abrègement éventuels des saisons à venir par suite de la seconde vague de la COVID-19, et de l'annulation de la télédiffusion des matchs prévus;
- des services fournis sans frais à nos clients, comme les appels interurbains, les services de transmission de données en itinérance et l'accès gratuit au contenu de chaînes de télévision;
- d'une diminution des produits tirés des services de transmission de données en itinérance et des produits tirés de l'utilisation excédentaire des données puisque les clients ne peuvent ou ne veulent pas voyager et restent encore à la maison;
- du fait que nos clients passent à des forfaits à tarifs moins élevés ou font résilier leurs contrats de service;
- une augmentation du nombre de factures en souffrance ou impayées, ce qui pourrait conduire à une hausse des créances douteuses;
- les problèmes touchant la prestation de certains produits et services, ou la maintenance ou encore la mise à niveau de nos réseaux en raison de fermetures de magasins et d'interruptions de la chaîne d'approvisionnement;
- la hausse des dépenses d'investissement engagées pour maintenir ou étendre nos réseaux afin de répondre à une augmentation considérable de l'utilisation de ces derniers;
- la hausse des coûts associés aux nouveaux capitaux.

Bien que nous nous attendions à ce que certaines économies de coûts, comme celles réalisées à l'égard du matériel, viennent atténuer la baisse des produits, nous ne pouvons pas prédire l'ampleur de l'atténuation ni dans quelle mesure elles seraient réalisées.

En raison de l'incertitude entourant la durée et l'issue potentielles de la pandémie de COVID-19 de même que l'effet des mesures prises pour en contenir la propagation ou les conséquences plus vastes de la crise sanitaire sur les économies et les marchés financiers du Canada et du reste du monde, nous ne sommes pas en mesure pour le moment de prévoir son incidence globale sur nos activités, nos liquidités, notre situation financière ou nos résultats; nous savons cependant que la crise a eu et pourrait continuer d'avoir une incidence défavorable significative sur nos résultats. Toute nouvelle épidémie, pandémie ou autre crise sanitaire qui pourrait se produire à l'avenir est susceptible de poser des risques semblables sur la Société.

Établissement des coûts et des prix des services d'accès Internet de gros

En août 2019, dans l'ordonnance de télécom CRTC 2019-288, *Suivi des ordonnances de télécom 2016-396 et 2016-448 - Tarifs définitifs concernant les services d'accès haute vitesse de gros groupé* (l'« ordonnance »), le CRTC a établi les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse de gros des fournisseurs de services exploitant leurs propres installations, dont le service AIT de Rogers. Dans cette ordonnance, le CRTC établit des tarifs définitifs nettement inférieurs aux tarifs provisoires auparavant imposés et détermine en outre que ces tarifs s'appliqueront de façon rétroactive au 31 mars 2016.

Selon nous, les tarifs définitifs établis par le CRTC ne sont pas justes et raisonnables, comme l'exige la *Loi sur les télécommunications*, parce que nous estimons qu'ils sont en deçà du prix coûtant. Le 13 septembre 2019, Rogers, en collaboration avec les autres grandes entreprises de câblodistribution canadiennes (les « entreprises de câblodistribution »), a déposé une requête en autorisation d'appeler auprès de la Cour d'appel fédérale (la « Cour »), aux termes de l'article 64(1) de la *Loi sur les télécommunications*, ainsi qu'une requête pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC. Les entreprises de câblodistribution ont aussi interjeté appel devant le Cabinet fédéral et présenté au CRTC une demande de révision et de modification. Le 27 septembre 2019, la Cour a suspendu l'ordonnance de manière provisoire jusqu'à ce qu'elle rende sa décision relative à la requête des entreprises de câblodistribution pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC d'ici à ce que la Cour autorise ou non l'appel des entreprises de câblodistribution. Le 22 novembre 2019, la Cour a autorisé l'appel et a accordé un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC. L'appel a été entendu en juin 2020. Le 10 septembre 2020, la Cour a rejeté l'appel des entreprises de câblodistribution et annulé le sursis interlocutoire précédemment accordé. Le 28 septembre 2020, le CRTC a suspendu son ordonnance 2019-288 en attendant l'issue de l'examen du caractère approprié des tarifs établis dans l'ordonnance.

En raison de la suspension de l'ordonnance du CRTC et de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et le montant, le cas échéant, que nous pourrions en définitive devoir rembourser aux revendeurs, nous n'avons

comptabilisé aucune obligation à l'égard de cette éventualité pour le moment. L'ordonnance du CRTC dans sa forme actuelle aurait donné lieu au remboursement de montants antérieurement facturés aux revendeurs d'environ 195 millions de dollars, ce qui refléterait l'incidence de l'application rétroactive du 31 mars 2016 au 30 septembre 2020. Nous estimons que l'incidence à long terme se situerait entre 10 et 15 millions de dollars par trimestre.

Issue des poursuites

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle du cas précité, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire l'issue ou l'ampleur des actions intentées en raison de divers facteurs et incertitudes en jeu dans le processus juridique. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si les circonstances changent et l'éventualité de notre responsabilité à l'égard des poursuites intentées contre nous devient probable, nous comptabiliserons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés de la situation financière.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2019 et le présent communiqué. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés de Sans-fil;
- le montant facturé moyen par abonné (« MFMPA ») mixte de Sans-fil;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») mixtes de Sans-fil;
- les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable;
- les relations clients de Cable;
- la pénétration du marché de Cable (la « pénétration »);
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

Nous avons mis à jour au 1^{er} janvier 2020 les indicateurs clés de performance que nous présentons pour notre secteur Cable afin que nos communications externes concordent mieux avec les priorités de notre stratégie d'affaires interne par suite de la convergence des technologies employées pour offrir des services d'accès Internet et de télévision, notamment l'adoption du service Télé Élan qui se poursuit. Nous avons donc commencé à présenter les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable, ses relations clients et sa pénétration du marché, indicateurs qui sont définis ci-après. De plus, nous avons modifié la définition du nombre d'abonnés aux services de télévision, qui ne comprennent plus que les abonnés à Télé Élan, et renommé en conséquence l'indicateur; cette décision s'inscrit dans notre stratégie qui consiste à concentrer nos efforts sur les services de télévision par IP. Enfin, nous ne présentons plus le nombre d'abonnés aux services de téléphonie ni le nombre total d'abonnés, car notre produit de téléphonie est de plus en plus souvent regroupé avec nos produits d'accès Internet et de télévision moyennant un très faible surcoût. Nous avons apporté ces changements afin que nos communications externes correspondent davantage à nos priorités et à notre stratégie d'affaires. Les nouveaux indicateurs clés de performance se définissent comme suit :

NOMBRES D'ABONNÉS

Nombre d'abonnés (Cable)

- Les abonnés aux services Télé Élan et d'accès Internet sont représentés par une adresse.
- Si une adresse correspond à plusieurs logements, comme dans le cas d'un immeuble d'habitation, chaque locataire qui reçoit les services de télévision par câble, que les services lui soient facturés individuellement ou que le tarif des services soit inclus dans ses frais ou son loyer, représente un abonné. Pour les abonnés commerciaux ou institutionnels, comme les hôpitaux ou les hôtels, chacun d'entre eux représente un abonné.

- Les abonnés aux services Télé Élan et d'accès Internet ne comprennent que les abonnés pour qui le service est installé et opérationnel et facturé conséquemment.
- Le nombre d'abonnés exclut certains services aux entreprises assurés par notre réseau de fibre optique et l'infrastructure de nos centres de données, les services de transmission de la voix interurbains et locaux commutés et les services de transmission de données traditionnels, auxquels l'accès est fourni par des réseaux de tiers en location et au moyen des services tarifés des entreprises de services locaux titulaires.

RELATIONS CLIENTS

Les relations clients sont représentées par une adresse où au moins un des services de notre secteur Cable (accès Internet, télévision par câble ou Télé Élan et téléphonie résidentielle) est installé et fonctionnel, et le ou les services sont facturés en conséquence. Lorsqu'une adresse donnée correspond à plusieurs logements, comme dans le cas d'un immeuble d'habitation, chaque locataire abonné à au moins l'un des services de Cable compte pour une relation client, que le service soit facturé séparément ou inclus dans le loyer du locataire. Pour les abonnés institutionnels, comme les hôpitaux ou les hôtels, chacun d'entre eux représente une relation client.

PRODUITS MOYENS PAR COMPTE (CABLE)

Les produits moyens par compte (« PMPC ») nous permettent d'évaluer la somme totale que consacre en moyenne un client donné aux produits du secteur Cable. Les PMPC nous servent à dégager les tendances et à mesurer notre capacité à attirer et à fidéliser des comptes comportant plusieurs services à la fois. Nous calculons les PMPC en divisant les produits tirés des services de Cable par le nombre total moyen de relations clients pour une même période.

PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

La pénétration du marché (la « pénétration ») mesure notre capacité à attirer de nouveaux ménages vers nos marques et nos produits dans le territoire de desserte de notre réseau. Nous la calculons en divisant le nombre de relations clients par le nombre de foyers branchés. Un taux de pénétration du marché en hausse signifie qu'il y a davantage de nouvelles relations clients que de nouveaux foyers branchés.

Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR et aux mesures de la performance complémentaires suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesure non conforme aux PCGR et mesure de la performance complémentaire	Pourquoi nous l'utilisons	Comment nous la calculons	Mesure financière la plus comparable en IFRS
BAlIA ajusté Marge du BAlIA ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de la capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. 	<p>BAlIA ajusté :</p> <p>Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat, charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, autres charges (produits), frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, et perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles</p> <p>Marge du BAlIA ajusté :</p> <p>BAlIA ajusté Divisé par l'élément suivant Produits (ou produits tirés des services en ce qui concerne le secteur Sans-fil)</p>	Bénéfice net
Résultat net ajusté Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	<p>Bénéfice net ajusté :</p> <p>Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (recouvrement) sur la vente ou la liquidation de placements, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, (profit) sur les acquisitions, perte liée aux obligations d'achat liées à la participation ne donnant pas le contrôle, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme, perte sur les dérivés liés aux contrats à terme sur obligations et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives</p> <p>Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté :</p> <p>Résultat net ajusté et résultat net ajusté incluant l'effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant et après dilution</p>	Bénéfice net Bénéfice de base et dilué par action
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société, ce qui est un indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. 	<p>BAlIA ajusté</p> <p>Moins les éléments suivants Dépenses d'investissement, intérêts sur les emprunts déduction faite des intérêts inscrits à l'actif, et impôt sur le résultat en trésorerie</p>	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles

Mesure non conforme aux PCGR et mesure de la performance complémentaire	Pourquoi nous l'utilisons	Comment nous la calculons	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Dettes nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Total de la dette à long terme Plus (moins) les éléments suivants Partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction et escomptes différés, (actifs) passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette, partie courante des obligations locatives; obligations locatives; avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie) et emprunts à court terme	Dettes à long terme
Ratio d'endettement	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Dettes nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) Divisée par l'élément suivant BAIIA ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dettes à long terme divisée par le bénéfice net

Rapprochement du BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	512	593	1 143	1 575
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	189	219	408	544
Charges financières	219	215	653	610
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	663	627	1 952	1 850
BAIIA	1 583	1 654	4 156	4 579
Ajouter (déduire) :				
Autres charges (produits)	6	16	(1)	2
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	49	42	112	101
BAIIA ajusté	1 638	1 712	4 267	4 682

Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
BAIIA ajusté	1 638	1 712	4 267	4 682
Diviser par : total des produits	3 665	3 754	10 236	11 121
Marge du BAIIA ajusté	44,7 %	45,6 %	41,7 %	42,1 %

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net	512	593	1 143	1 575
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	49	42	112	101
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(13)	(13)	(30)	(29)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	–	–	(23)
Résultat net ajusté	548	622	1 225	1 624

Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action, et le nombre d'actions en circulation, en millions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Résultat par action de base ajusté :				
Résultat net ajusté	548	622	1 225	1 624
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	505	511	505	513
Résultat par action de base ajusté	1,09 \$	1,22 \$	2,43 \$	3,17 \$
Résultat par action dilué ajusté :				
Résultat net ajusté dilué	545	613	1 208	1 618
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	506	513	506	514
Résultat par action dilué ajusté	1,08 \$	1,19 \$	2,39 \$	3,15 \$

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	986	1 305	3 374	3 360
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement	(504)	(657)	(1 656)	(2 016)
Intérêts sur les emprunts, déduction faite des intérêts inscrits à l'actif	(191)	(189)	(570)	(540)
Intérêts payés	216	222	614	581
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	49	42	112	101
Amortissement des droits de diffusion	(16)	(17)	(54)	(58)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	(363)	26	(1 079)	55
Variation nette des soldes des créances liées au financement	521	24	1 071	24
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	198	45	29	267
Autres ajustements	(28)	(34)	(43)	7
Flux de trésorerie disponibles	868	767	1 798	1 781

Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2020	2019
Partie courante de la dette à long terme	1 450	–
Dette à long terme	17 297	15 967
Coûts de transaction et escomptes différés	175	163
18 922	18 922	16 130
Ajouter (déduire) :		
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(2 155)	(1 383)
Ajustement lié au risque de crédit relativement aux actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(86)	(31)
Emprunts à court terme	982	2 238
Partie courante des obligations locatives	268	230
Obligations locatives	1 560	1 495
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 248)	(494)
Dette nette ajustée	17 243	18 185
(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Dette nette ajustée	17 243	18 185
Diviser par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	5 797	6 212
Ratio d'endettement	3,0	2,9

Roger Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars, sauf les montants par action, non audité)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Produits	3 665	3 754	10 236	11 121
Charges opérationnelles				
Coûts opérationnels	2 027	2 042	5 969	6 439
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	663	627	1 952	1 850
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	49	42	112	101
Charges financières	219	215	653	610
Autres charges (produits)	6	16	(1)	2
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	701	812	1 551	2 119
Charge d'impôt sur le résultat	189	219	408	544
Bénéfice net de la période	512	593	1 143	1 575
Bénéfice par action				
De base	1,01 \$	1,16 \$	2,26 \$	3,07 \$
Dilué	1,01 \$	1,14 \$	2,23 \$	3,05 \$

Rogers Communications Inc.**États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière**

(en millions de dollars, non audité)

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 248	494
Débiteurs	1 804	2 304
Stocks	460	460
Partie courante des actifs sur contrat	736	1 234
Autres actifs courants	1 144	524
Partie courante des instruments dérivés	64	101
Total des actifs courants	6 456	5 117
Immobilisations corporelles	13 940	13 934
Immobilisations incorporelles	8 891	8 905
Placements	2 711	2 830
Instruments dérivés	2 143	1 478
Actifs sur contrat	140	557
Autres actifs à long terme	789	275
Goodwill	3 940	3 923
Total des actifs	39 010	37 019
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	982	2 238
Créditeurs et charges à payer	2 494	3 033
Impôt sur le résultat à payer	374	48
Autres passifs courants	115	141
Passifs sur contrat	302	224
Partie courante de la dette à long terme	1 450	-
Partie courante des obligations locatives	268	230
Partie courante des instruments dérivés	33	50
Total des passifs courants	6 018	5 964
Provisions	37	36
Dette à long terme	17 297	15 967
Instruments dérivés	37	90
Obligations locatives	1 560	1 495
Autres passifs à long terme	660	614
Passifs d'impôt différé	3 365	3 437
Total des passifs	28 974	27 603
Capitaux propres	10 036	9 416
Total des passifs et des capitaux propres	39 010	37 019

Rogers Communications Inc.
Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie

(en millions de dollars, non audité)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Activités opérationnelles				
Bénéfice net de la période	512	593	1 143	1 575
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	663	627	1 952	1 850
Amortissement des droits de diffusion	16	17	54	58
Charges financières	219	215	653	610
Charge d'impôt sur le résultat	189	219	408	544
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges	42	33	(26)	(82)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	363	(26)	1 079	(55)
Variation nette des soldes des créances liées au financement	(521)	(24)	(1 071)	(24)
Autres	(8)	17	68	77
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 475	1 671	4 260	4 553
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(198)	(45)	(29)	(267)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 277	1 626	4 231	4 286
Impôt sur le résultat payé	(75)	(99)	(243)	(345)
Intérêts payés	(216)	(222)	(614)	(581)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	986	1 305	3 374	3 360
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	(504)	(657)	(1 656)	(2 016)
Entrées de droits de diffusion	(23)	(15)	(45)	(29)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles	20	(63)	(134)	(144)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	(8)	–	(8)	(1 731)
Autres	(32)	11	(60)	1
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(547)	(724)	(1 903)	(3 919)
Activités de financement				
Produit reçu (remboursements) sur les emprunts à court terme, montant net	325	(311)	(1 402)	(523)
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net	–	–	2 540	2 276
(Paiements versés) produit reçu au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	–	(22)	80	(126)
Remboursements de principal des obligations locatives	(57)	(45)	(155)	(124)
Coûts de transaction engagés	(1)	–	(22)	(33)
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	–	(89)	–	(294)
Dividendes payés	(253)	(256)	(758)	(760)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	14	(723)	283	416
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	453	(142)	1 754	(143)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 795	404	494	405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 248	262	2 248	262

À propos des énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant notamment les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent communiqué. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais tous ne contiennent pas nécessairement ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, et que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent communiqué.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants, dont certains constituent des mesures non conformes aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures de la performance complémentaires ») :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue;
- les facteurs qui influent sur le ratio d'endettement;
- les déclarations au sujet des plans d'intervention que nous avons mis en œuvre devant la COVID-19 et de ses répercussions sur la Société;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections se fondent sur les facteurs suivants, notamment :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur;
- les répercussions de la COVID-19 sur nos activités, nos liquidités, notre situation financière ou nos résultats.

À moins d'indication contraire, le présent communiqué et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique, le contexte géopolitique et d'autres situations qui influent sur l'activité commerciale;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- des menaces extérieures, telles que des épidémies, des pandémies et d'autres crises sanitaires, des catastrophes naturelles et des cyberattaques;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent communiqué sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, de ses activités d'exploitation, et de sa performance et de sa situation financières, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent communiqué, les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2019, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedar.com et sec.gov. L'information obtenue sur les sites Web sedar.com, sec.gov, le site Web de la Société ou tout autre site Web mentionné dans le présent document, ou liée à ces sites, ne fait pas partie du présent communiqué et n'y est pas intégrée.

###